

17 fév 2008 -20:31

## Karel De Gucht sur la déclaration d'indépendance du Kosovo

Le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht constate que cet après-midi le Parlement Kosovar réuni en séance extraordinaire a proclamé l'indépendance du Kosovo.

Le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht constate que cet après-midi le Parlement Kosovar réuni en séance extraordinaire a proclamé l'indépendance du Kosovo.

Karel De Gucht sur la déclaration d'indépendance du Kosovo Bruxelles, le 17 février 2008  
Le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht constate que cet après-midi le Parlement Kosovar réuni en séance extraordinaire a proclamé l'indépendance du Kosovo. « Cette déclaration d'indépendance est une étape dans la discussion qui traîne depuis longtemps déjà sur la question du statut du Kosovo. Il faut bien constater que le statu quo n'apparaissait plus tenable. Ce qui est crucial c'est que la sécurité et la stabilité de la région restent garanties. C'est pourquoi je salue l'appel au respect et à la tolérance pour toutes les communautés du Kosovo, l'engagement à mettre en oeuvre de manière prioritaire le plan Ahtisaari y compris toutes les garanties en matière d'Etat de Droit, d'administration partagée, de liberté et de respect en matière de langue, de culture et de religion ainsi que la volonté de rechercher des relations de bon voisinage dans la région » L'UE a pris depuis longtemps l'engagement de contribuer au maintien de la sécurité et de la stabilité dans la région. C'est ainsi que le Conseil Européen de décembre a donné le feu vert au déploiement d'une mission UE « d'Etat de Droit » au Kosovo. La Belgique aussi contribue à la stabilisation grâce à la présence de 190 militaires (OTAN KFOR) ainsi que par le prochain déploiement de 45 experts civils dans le cadre de la mission UE-Lex. L'Europe et la Belgique vont donc maintenir leur engagement dans la région qui dure déjà depuis plusieurs années. La manière dont cela se concrétisera dans le proche avenir fera notamment l'objet de discussions demain à l'occasion du Conseil Affaires Générales et Relations Extérieures des Ministres européens des Affaires étrangères. La reconnaissance est une affaire nationale mais elle reste inscrite dans un contexte européen plus large. C'est pour cette raison que la Belgique ne se prononcera sur une reconnaissance qu'après la discussion européenne de demain.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération  
au Développement - Service de presse (P&C/P)  
Rue des Petits Carmes 15  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 81 11  
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie  
Porte-parole  
+32 477 40 32 12  
[Karl.Lagatie@diplobel.fed.be](mailto:Karl.Lagatie@diplobel.fed.be)

Arnaud Gaspart  
Porte-parole adjointe  
+32 2 501 87 66  
[Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be](mailto:Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be)